

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Article 1 - Champ d'application des conditions générales de vente

Les présentes conditions générales régissent de plein droit toutes les ventes de séjours réalisées sur le site www.campingletrel.com. Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le camping et ses clients.

Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales préalablement à toute réservation d'un séjour, pour lui-même et toute personne participant au séjour.

Conformément à la loi en vigueur, les présentes conditions générales sont mises à la disposition de tout client à titre informatif préalablement à la conclusion de tout contrat de vente de séjours. Elles peuvent également être obtenues sur simple demande écrite adressée au siège de l'établissement.

Article 2 - Conditions de réservation

2.1 Prix et règlement

Le prix des séjours est indiqué en euros, TVA comprise. **L'attention du client est attirée sur le fait que n'est pas comprise dans le prix la taxe de séjour.**

Pour les réservations emplacement camping : Toute location est nominative et ne peut être cédée. La location ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du montant de l'acompte, le solde devra être réglé **le jour de votre arrivée**.

Pour les réservations location : Toute location est nominative et ne peut être cédée. La location ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du montant de l'acompte, le solde devra être réglé **1 mois avant votre arrivée**.

2.2 Retard

En cas de retard, dans l'occupation de votre emplacement ou location, celui-ci sera retenu pour une période de 24h. Passé ce délai et sans écrit de votre part, la réservation sera annulée sans aucun remboursement du camping. La direction se réserve le droit de relouer l'emplacement ou la location.

2.3 Annulation

Toute annulation devra être signalée par courrier ou mail.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de retard, de désistement, de départ anticipé ou d'annulation datée de moins d'un mois avant votre arrivée. **Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation, contactez votre assureur.**

2.4 Rétractation

Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le Code de la consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L.121-20-4 du Code de la consommation).

Ainsi, pour toute commande d'un séjour auprès du camping, le client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation.

Article 3 - Déroulement du séjour

3.1 Arrivées et Départs

En location : Arrivée : de 15h à 19 h - départ avant 10h

En camping : Arrivée : de 14h à 19 h - départ avant 12h

3.2 Caution

Pour une location, deux cautions vous seront demandées le jour de votre arrivée :

- 300€ par hébergement, elle garantit : la perte, la casse, la dégradation du matériel.
- 70€ pour le nettoyage final de la location qui est à la charge du client.

Elle vous seront remboursées le jour de votre départ, pendant les heures d'ouverture de la caisse, après un état des lieux. La facturation d'éventuelles dégradations viendra s'ajouter au prix du séjour ainsi que le nettoyage si vous ne laissez pas l'hébergement dans un état de parfaite propreté. Si vous ne pouvez être présent lors de l'état des lieux, la caution vous sera retournée par courrier.

3.3 Départ

Tout retour de clé ou libération de l'emplacement après 10h, sans accord du gestionnaire, entraîne la facturation d'une nuitée supplémentaire. Toute prolongation de séjour doit être formulée 24 heures au moins avant la date de départ prévue.

3.4 Animaux

Seul les chiens de -20kg sont admis à l'intérieur des locations, **hors juillet/août.**

Les chiens de 1ère et 2ème catégorie sont interdits. Les animaux doivent être tenus en laisse et les déjections ramassées. Ils sont interdits aux abords de la piscine, dans les commerces alimentaires et dans les bâtiments. Le carnet de vaccination pour les chiens doit être à jour.

L'animal ne doit en aucun cas rester seul dans le locatif ou sur l'emplacement.

Article 4 - Responsabilité

Le Camping décline toute responsabilité pour les dommages subis par le matériel du campeur-caravanier qui seraient de son propre fait ; une assurance pour votre matériel en matière de responsabilité civile est obligatoire .

Article 5 -Juridiction

Toute réservation implique le respect du règlement intérieur du camping et l'acceptation des conditions générales de vente énumérées ci-dessus. En cas de litige, seul les tribunaux de Bergerac sont compétents.

A.....
le

Signature précédée de la mention
« lu et approuvée »